



La feuille Villiatonne

Journal Municipal – Commune de Villié-Morgon ♦ Juin 2008 – Numéro 1

Editorial



Eh oui ! Voici que paraît pour la première fois et comme promis *la feuille Villiatonne*.

Je profite de cette première édition pour remercier les Villiatonnes et les Villiatons qui m'ont amené à être, avec mon équipe, à la tête de leur commune depuis déjà 3 mois, entouré d'une équipe dynamique et pleine de bonne volonté. Les commissions se sont formées. Déjà tous ont retroussé leurs manches et se sont mis au travail activement.

J'ai accepté d'être à la tête de cette équipe, mon devoir est de satisfaire et d'être à l'écoute de tous. J'aime la vérité d'où qu'elle vienne, où que je la trouve. Il ne m'est pas permis de décider à la légère.

Je vous promets sincèrement que je ferai tout pour que Villié-Morgon soit un village rayonnant, où les Villiatons de souche et d'adoption vivent dans la convivialité. A chacun de nous d'œuvrer dans ce sens, respectons les idées. Soyons fiers de notre village, de ses commerces, son château, son parc ; respectons-les aussi, il faut la volonté de tous.

En 1908 le mensuel *L'Echo de Villié* était édité pour la première fois, il s'arrêta en 1914...

2008 - 100 ans après ; *la feuille Villiatonne*, bulletin édité par l'équipe municipale, vous parviendra tous les 4 mois.

Il relatera des réunions du conseil municipal, des sociétés, de l'école, des entreprises, et des commerces dont s'honore notre village.

Ce que nous voulons, informer chacun de la vie de la commune, fidèle à la devise de mon équipe : **Communication et Transparence**, deux mots auxquels je tiens particulièrement.

N'hésitez pas à soumettre vos idées, vos suggestions ; mon équipe et moi-même sommes ouverts à tous pour Villié-Morgon.

Bon été à tous.

Pierre Savoye

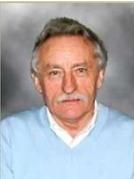
SOMMAIRE

| | |
|------------------------------------|----|
| Editorial | 1 |
| Le Conseil | 2 |
| Les Commissions | 2 |
| Le Conseil des Jeunes | 3 |
| Le site Internet de la commune | 4 |
| Concours | 4 |
| Odeur de gaz au collège | 4 |
| Finances et gestion | 5 |
| La page des écoles | 6 |
| Urbanisme et environnement | 8 |
| Le CCAB, vous connaissez ? | 9 |
| Les Brèves des réunions de conseil | 10 |
| Petite et grande Histoire | 11 |
| Agenda | 12 |
| Etat Civil | 12 |

Nous profitons de cette première édition du journal municipal pour souhaiter la **bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre Village**.

Nous aurons l'occasion de le faire de façon plus conviviale et festive après l'été.

Composition du Conseil

| | | | |
|--|--|---|---|
|  | Pierre SAVOYE Maire Appels d'offres, Impôts directs | | |
|  | Frédéric DAUTUN 1^{er} Adjoint Finances |  | Thierry LAMURE 2^{ème} Adjoint Urbanisme |
|  | Françoise BOULAND 3^{ème} Adjointe Personnel Communal |  | Noël BULLIAT 4^{ème} Adjoint Sécurité |
|  | Suzette LORON 5^{ème} Adjointe Environnement, listes électorales |  | Richard CHATELET Conseiller |
|  | Béatrice CHAVY Conseillère Action Sociale |  | Pierre-Yves COHEN Conseiller |
|  | Ghislaine DEPARDON Conseillère |  | Yann DUGELET Conseiller |
|  | Serge DUMONT Conseiller Artisanat et commerce |  | Cédric GRILLET Conseiller |
|  | Jean-Luc MONNET Conseiller |  | Franck PEREK Conseiller Communication |
|  | Eliane PRALUS Conseillère |  | Christophe RINGUET Conseiller Relation Cru Morgon |
|  | Christophe SORNAY Conseiller Environnement |  | Serge TOURNISSOUX Conseiller |

Les Commissions

Commission URBANISME

Périmètre : Assainissement, aménagement, voirie, effluents, permis de construire

Responsable : Thierry LAMURE

Membres :

Richard CHATELET
Cédric GRILLET
Franck PEREK
Christophe RINGUET
Christophe SORNAY
Serge TOURNISSOUX

Commission ARTISANAT ET COMMERCE

Périmètre : Relation avec les artisans et commerçants

Responsables : Pierre-Yves COHEN et Serge DUMONT

Membres :

Béatrice CHAVY
Jean-Luc MONNET
Serge TOURNISSOUX

Commission FINANCES

Périmètre : Finances, Gestion des biens communaux : Entretien, Location et Sécurité

Responsable : Frédéric DAUTUN

Membres :

Françoise BOULAND
Noël BULLIAT
Ghislaine DEPARDON
Yann DUGELET
Jean-Luc MONNET

Commission COMMUNICATION

Périmètre : Communication interne et externe, Animations, Fêtes et Marchés, Tourisme, Jumelage, Retraités

Responsable : Franck PEREK

Membres :

Béatrice CHAVY
Yann DUGELET
Cédric GRILLET
Suzette LORON
Eliane PRALUS

Commission ACTION SOCIALE

Périmètre : Action sociale, Affaires Scolaires, Bibliothèque, Sports

Responsable : Béatrice CHAVY

Les Commissions (suite)

Membres :

Richard CHATELET
Yann DUGELET
Jean-Luc MONNET
Eliane PRALUS

Commission APPELS D'OFFRES

Périmètre : Réalisation et suivi d'appels d'offres dans le cadre des projets de la commune.

Responsable : Pierre SAVOYE

Membres :

Françoise BOULAND
Frédéric DAUTUN
Thierry LAMURE
Suppléants :
Ghislaine DEPARDON
Serge DUMONT
Christophe RINGUET

Commission IMPOTS DIRECTS

Responsable : Pierre SAVOYE

Membres :

Frédéric DAUTUN
Noël BULLIAT

Suppléant :

Serge TOURNISSOUX

Commission LISTES ELECTORALES

Périmètre : Révision périodique des listes électorales en fonction des variations de la population.

Responsable : Suzette LORON

Membres :

Béatrice CHAVY
Cédric GRILLET

Commission GESTION DU PERSONNEL

Périmètre : Gestion du personnel municipal

Responsable : Françoise BOULAND

Membres :

Ghislaine DEPARDON

Serge DUMONT
Christophe SORNAY
Christophe RINGUET

Commission ENVIRONNEMENT

Périmètre : Le Parc, Le Bourg, Les Hammeaux, les Sentiers pédestres et VTT

Responsables : Suzette LORON et Christophe SORNAY

Membres :

Béatrice CHAVY
Pierre-Yves COHEN
Eliane PRALUS
Serge TOURNISSOUX

Commission RELATION CRU MORGON

Responsable : Christophe RINGUET

Membres :

Yann DUGELET
Pierre SAVOYE

Le projet de Conseil des Jeunes

Ce qui suit s'adresse à vous, les jeunes de 15 à 19 ans de Villié-Morgon.

Vous avez envie de faire bouger votre Village ? Vous avez l'impression qu'on ne vous écoute pas assez ? Vous avez plein d'idées et l'énergie qui va avec ? Alors ceci vous intéresse !

Nous l'avions annoncé avant les élections : nous voulons vous donner la parole et des moyens pour concrétiser vos idées, pour que Villié soit aussi votre Village.

Notre projet : mettre en place un [Conseil des Jeunes](#).

Son objectif : vous permettre de réfléchir ensemble, et avec nous, à la vie des jeunes dans notre Village, de monter et proposer des projets.

Nous vous proposons quatre commissions :

- Sports et loisirs
- Animation et culture

- Environnement et aménagement
- Action humanitaire et solidarité

Un tel projet demande des moyens et du temps de la part de la commune : encadrement, délégation d'un élu référent qui va vous aider dans vos réflexions et démarches, lieu de réunion et de travail, budget.

Si vous êtes partant, nous aussi !

Si vous êtes intéressés et motivés, si la démarche vous intéresse, dites-le nous. Exposez-nous les idées et projets que vous voudriez développer pour faire bouger votre Village. Ecrivez nous par mail à l'adresse :

com@commune-villie-morgon.com

ou par courrier à la mairie, en précisant : *Conseil des Jeunes*.

Si le projet vous intéresse, nous nous retrouverons à la rentrée pour le construire avec vous !

Franck PEREK

www.commune-villie-morgon.com

Telle est l'adresse du site officiel de la commune de Villié-Morgon...

Ce site, qui est en fait un blog, se veut être un outil moderne de communication entre l'Equipe Municipale, les Villiatons, les associations...

Ceux qui l'ont déjà découvert se seront rendu compte qu'il comporte deux parties.

Une partie « Bulletin », où l'on parle au quotidien des projets de la commune, de l'action municipale, de la vie et de l'actualité du village, des manifestations, des initiatives diverses. Vous y trouverez en particulier les comptes-rendus des réunions de Conseil Municipal. C'est une sorte de bulletin municipal mis à jour régulièrement des dernières informations. Le système vous permet de faire des commentaires sur les différents articles. Vous avez ainsi la possibilité d'intervenir, de poser des questions ou de faire des suggestions au Conseil Municipal. N'hésitez pas, c'est fait pour ça : nous sommes à votre écoute !

Une partie intitulée « Tout Savoir sur Villié » où l'on trouvera des informations générales et pratiques sur le village, comme la liste des élus, les commissions municipales et leurs membres, les adresses des professionnels de la santé, la liste des nounous agréées, les associations... et d'autres encore à

venir.

Pour en savoir plus, le plus simple est de vous connecter sur le site, sur votre site, vous verrez par vous-même...

Le plus important : ce site est aussi à la disposition des associations et des porteurs de projets pour communiquer des initiatives qui intéressent le village : manifestations, fêtes,... Le plus simple est d'envoyer l'article que vous souhaitez faire paraître à l'adresse mail suivante : **com@commune-villie-morgon.com**. Mais vous pouvez aussi envoyer votre demande par courrier à la mairie.

Concours

Choisissez le nom de votre journal municipal

La **Feuille Villiatonne** est un nom provisoire. Nous vous proposons de choisir le nom de votre journal.

Pour ce faire, nous organisons un concours. Pour jouer, rien de plus simple. **Proposez-nous un nom original, inspiré, poétique...** selon votre sensibilité et votre humeur. Ecrivez le nous avec vos nom, prénom, âge et adresse, soit sur papier libre que vous pouvez déposer en mairie (mentionner **Concours Feuille Villiatonne**) soit par courriel à l'adresse com@commune-villie-morgon.com. Le meilleur nom sera choisi par le conseil municipal parmi les réponses reçues et sera récompensé.

Vos photos exposées au Caveau ?

Nous allons organiser, cet automne, un concours photo, réservé aux Villiatons sur le thème : **Villié en couleurs d'automne**. Nous vous donnerons plus de détail sur le règlement dans la prochaine édition. Les meilleures photos seront tirées en 30x40 et exposées au caveau et sur le site de la commune. Donc, dès la rentrée, tous à vos appareils... Tous les styles et sujets sont acceptés, du moment qu'ils ont un rapport avec l'automne

Odeurs de gaz au collège JC Ruet

Le vendredi 14 mars à 14 h 48, les sapeurs pompiers de Villié Morgon ont été appelés pour une odeur de gaz au collège J.C.Ruet.

Après évacuation de l'établissement et une reconnaissance avec l'appareil d'explosimétrie, il s'est avéré que l'odeur suspecte provenait du réseau d'assainissement pollué par des produits d'hydrocarbures.

Une intervention qui a duré 2 h 30, mobilisé 7 véhicules et 30 sapeurs pompiers.

Un débriefing a eu lieu sous l'autorité du Maire avec les responsables du collège et les sapeurs pompiers pour améliorer la sécurité et le bon déroulement d'une intervention dans ce genre d'établissement.

Un dysfonctionnement de l'alarme incendie a été évoqué. Une étude est en cours par le service départemental d'incendie et de secours du Rhône et Madame Gachon, directrice de la MDR, responsable des établissements scolaires du Rhône, avec la collaboration de la municipalité afin de réaliser dans les plus brefs délais la mise en conformité de cette alarme

Noël Bulliat

Le Patrimoine de la Commune

Au risque d'être un peu rébarbatifs nous allons vous énumérer l'ensemble des propriétés communales car nous pensons qu'il est intéressant de faire cette mise à jour.

Les propriétés communales sont de deux sortes, les propriétés bâties et non bâties.

Les bâtiments tout d'abord, dont font partie le Château de Fontcrenne (mairie, appartements, salles, bibliothèque, garderie et caveau), la salle des boules, la salle des séminaires, l'ensemble salle des fêtes, salle Emile de Villié (chorale), salle Joannès Col-longe (Harmonie), l'école maternelle et primaire, le restaurant scolaire, la salle des sports, l'église, la maison Denonfoux (Casino et appartements), la maison Joubert (ex axa), la maison Lardet (côté relais des caveaux) et la maison Boréas (en dessous du fleuriste) toutes deux destinées à la démolition, la maison Char-nay (coiffure Nat et Caméléon), la maison Morin (droguerie Rollet), la maison Manin (logement de Marcel Marquis), les bâtiments de la boucherie Contamin, la poste, l'hôtel du parc et le bar « le Baudelaire », le Lavoir de Saint Joseph et un garage en face du restaurant Le Morgon.

Les propriétés non bâties sont représentées par le domaine public de la commune : les routes communales, la place Baude-laire, le parking en bas du collège ; par le domaine privé de la commune : les chemins ruraux, le Parc, le parking de la salle des fêtes et autres petits parkings ainsi que par les terrains de sport à côté de la salle des sports et du garage Granger, la station d'épuration et la parcelle de pré à Saint Joseph (future STEP), une parcelle à proximité du chemin du colombier et le surplus de la parcelle Protheau après construction du centre multi-accueil.

La commune possède donc un parc immobilier composé de 21 baux locatifs. A l'heure actuelle une seule location est vacante.

Certains immeubles comme les Cèdres, la résidence la treille (en partie), la résidence Sornay deviendront propriétés communales après 99 ans car les terrains ont été mis à la disposition de l'OPAC par baux emphytéotiques.

Deux projets sont en cours de réalisation, la vente de l'Hôtel du Parc/Baudelaire et l'acquisition d'un terrain pouvant accueillir la future caserne des pompiers.

Nous nous intéressons également au redressement économique de la SEMHVM (société d'économie mixte hôtelière de Villié-Morgon), redressement qui passe par une procédure juridique à l'encontre de la SARL Cancela Charollois, locataire du Villon, afin de recouvrer l'intégralité des nombreux loyers impayés.

En tout état de cause le but de l'équipe communale sera d'apporter un soin particulier à la conservation et à l'amélioration du patrimoine et des biens communaux, par l'entretien et la restauration. Conscients que cela nécessite des moyens et de l'argent, nous sommes tous prêts à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'aboutissement de nos orienta-tions.

Pour la partie budget proprement dite, sachez que le budget primitif définissant les dépenses et investissements de l'année en cours est voté en tout début d'année, par conséquent nous devons donc attendre le prochain exercice pour définir notre propre budget en fonction de nos lignes directives.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de tous les dossiers lors de nos prochaines parutions. En vous sou-haitant un bon été à tous, nous vous donnons rendez-vous à l'automne.

Toute l'équipe de la commission finances

Rôle de la commission Gestion du Per-sonnel

Elle assure le suivi du personnel communal, soit 20 em-ployés, répartis comme suit :

- 5 Adjoints Techniques (dont 1 en arrêt accident du tra-vail) pour l'entretien, le nettoyage de la commune, etc.
- 4 Adjoints Administratifs (secrétariat).
- 1 Secrétaire de Mairie.
- 3 Agents Spécialisés des écoles.
- 1 Stagiaire Ecole maternelle.
- 4 Adjoints techniques (ménage et cantine).
- 2 Adjoints territoriales du patrimoine (bibliothèque).

Avec le dialogue, la concertation, la Commission et les Em-ployés travaillent dans une bonne entente et une bonne efficacité.

Françoise Bouland

Acquisition d'un terrain pour la nouvelle caserne des pompiers

A la demande du service d'incendie et de secours du Rhône, pour que le centre d'intervention de Villié Morgon reste sur notre commune, le conseil municipal a décidé d'acquérir un terrain pour une nouvelle caserne de pompiers.

Les locaux actuels sont devenus inadaptés aux équipements, aux travaux et à la sécurité des sapeurs pompiers.

L'effectif actuel ne cesse d'augmenter et le travail en com-mun avec les pompiers de Chiroubles imposent des locaux adaptés à cette nouvelle règle de fonctionnement.

Un accord verbal, pour l'acquisition d'un terrain situé près du cimetière, a été passé. Courant de l'été 2008, les dé-marches officielles seront réalisées.

Noël Bulliat

L'école maternelle sous le signe du jardinage

Malgré la météo très peu favorable, les enfants de l'école maternelle terminent l'année sous le signe du jardinage en point d'orgue du projet d'école qui doit se terminer par le concours des écoles fleuries avec la réalisation d'un jardin pédagogique. Un dossier complet réalisé par toutes les classes relatant le travail de l'année et des années antérieures sera envoyé aux DDEN du Rhône qui gèrent le concours des écoles fleuries.



Un magnifique spectacle « Le jardin de Théodore » a enchanté les enfants et les adultes. Une sortie a été organisée au musée du Revermont pour les moyens et les grands avec visite du jardin, découverte de plantes aromatiques, ateliers autour des 5 sens.



Les GS et les MS ont participé à la semaine du jardinage en visite chez Botanic et les GS ont passé une extraordinaire journée à la ferme de Beton de Propières avec découverte de la nature et des animaux de la ferme ; fabrication de beurre ; dégustation de fromage de chèvre...



Toutes ces animations ont été financées par le sou des écoles.



Début février, la classe des GS a été invitée pour la présentation d'une animation sur les rongeurs, en lien avec le projet pédagogique des élèves de terminale de la Maison familiale et Rurale de Villié-Morgon.

Les TPS et PS se retrouveront pour un grand pique-nique dans le parc du Château avec découverte des arbres et de la nature.

L'équipe pédagogique remercie les partenaires de l'école : la Mairie, le Sou des écoles et les Parents d'élèves, l'association Bamin' où, l'UCOL de Beaujeu, les DDEN, la MFR de Villié-Morgon, les Sapeurs-Pompiers,... qui œuvrent à la réalisation des différents projets de l'école et apportent leur concours dans la vie quotidienne de l'école.

Christian Petit
Directeur de l'école maternelle

Les CM1-CM2 se préoccupent des énergies renouvelables



Cette année, nous avons travaillé sur le thème de l'énergie avec une animatrice, Naomi Lebègue, chargée des affaires pédagogiques de l'association HESPUL ; association, dont le but est de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (isolation) mais aussi de faire réfléchir sur les dangers de la pollution.

Nous allons maintenant essayer d'expliquer ce que sont les énergies fossiles. Ce sont des réserves naturelles extraites du sous-sol [...].

Leur principal inconvénient c'est qu'elles sont polluantes.

Elles produisent du CO₂ et d'autres gaz à effet de serre qui piègent la chaleur dans l'atmosphère, provoquant le réchauffement climatique de la planète.

Mais elles sont aussi épuisables. Au rythme actuel de notre consommation d'énergie, le charbon disparaîtra d'ici environ 200 ans. Le pétrole, le gaz et l'uranium seront devenus inaccessibles avant que nous soyons grands-parents. [...]

Pour tout ça, il faudrait se tourner vers les énergies renouvelables.

Contrairement aux énergies fossiles, une énergie renouvelable est une énergie qui ne s'épuise pas et qui ne pollue pas. Ce sont des énergies naturelles comme le vent, le soleil, l'eau, les sources d'eau chaude du sous-sol [...].

Depuis, notre travail avec Naomi, nous sommes sensibilisés aux dégâts causés par la pollution et nous savons qu'il est plus qu'important de favoriser les énergies renouvelables. Nous avons écrit cet article pour vous informer, mais aussi, pour vous faire réagir !!!

Les énergies fossiles polluent ! Certains répondraient, ce n'est pas notre affaire, et vous, irez-vous vers les énergies renouvelables ?

La classe de CM1-CM2 de Villié-Morgon

Les CE2 2008 en Classe-Poney

Nous sommes partis en classe-poney au centre équestre de Laizé en Saône et Loire les 13, 14 et 15 mai 2008. C'est un très grand centre qui compte plus de 80 chevaux et poneys. Une dame nous a accueillis et fait visiter le centre, puis, nous nous sommes installés dans notre gîte [...]

Préparation du poney : il faut panser le poney avec l'étrille, le bouchon, la brosse en soie et le peigne.



Pour curer le sabot du cheval, on prend un cure-pied ; on donne trois tapes sur la cuisse du poney, on fait glisser sa main le long de sa patte et on tire sur les poils du

sabot pour qu'il le soulève. Quand le sabot est propre, on voit le fer, la sole et la fourchette.

Pour seller un cheval, il faut placer le tapis sur le garrot et placer la selle ; sans les étriers, c'est la bardette. On

met le filet, en passant les rênes par-dessus les oreilles. Ensuite, on met le mors et on attache la sous-gorge.

Travail au manège : Mardi nous étions deux par poney et nous avons fait différents jeux : slalom, relais, 1, 2, 3 poney... Un groupe s'est chargé de nourrir les poneys et de curer l'écurie.



Mercredi : Nous avons un poney chacun : épervier, prendre un objet, trot.

L'après-midi, on a fait de la voltige : tour du monde, princesse, cow-boy et cow-girl. Nous avons pu faire du galop sur Loukoum, 9 ans, cheval de trait et sur Gavotte, 15 ans, croisement d'un cheval de trait et d'un poney.



Le soir, pour aller au pré, les chevaux et les poneys partaient dans une grande cavalcade. [...] On faisait une barrière pour qu'ils aillent au bon endroit.

Jeudi, nous sommes partis en randonnée dans les bois et avons travaillé dans le manège.

Nous remercions le centre équestre pour son accueil, l'U.C.O.L., la mairie, nos parents et sans oublier le Sou des Ecoles pour leur financement.

Les CE2 2007/2008.

L'intégralité de ces deux articles est disponible sur le Blog de la commune.

Urbanisme

Voirie

L'appel d'offres concernant la réfection des deux trottoirs situés route de Fleurie, après la route des Rochauds, est lancé. Les travaux devraient être effectués à l'automne.

La chaussée sera refaite par le département, une fois les travaux terminés.

Une voie cyclable et piétonne, peinte sur la chaussée, pourrait prolonger le trottoir jusqu'à l'entrée du lotissement route de Fleurie.

Dans le même temps, le trottoir situé devant le petit Casino sera également refait jusqu'au Relais des Caveaux.

D'autres travaux sur route sont prévus dans la commune, nous vous tiendrons au courant de l'avancement par ce journal.

Assainissement

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est installé et opérationnel. Pour le moment, il va concerner les constructions neuves ou les grosses restaurations nécessitant une modification de l'assainissement non collectif.

Toutes ces constructions doivent passer devant le SPANC afin que celui-ci oriente, conseille et propose un assainissement adapté, puis contrôle la conformité des travaux.

Après l'enquête publique pour le plan de zonage, et une fois le rapport du commissaire enquêteur rendu, la municipalité va pouvoir compléter et modifier le dossier.

Les trois requêtes déposées en mairie par des particuliers lors de cette enquête publique ont été prises en compte.

Assainissement collectif

L'énorme dossier de l'assainissement collectif avance. Des contacts, pour l'achat de terrains permettant l'implantation de mini-stations, ont été établis.

La municipalité est depuis janvier 2006 responsable des eaux usées. Il a été pris beaucoup de retard sur ce dossier, le nouveau conseil se doit donc de mettre le pied à l'étrier. Ce sera un travail de longue haleine, et qui malheureusement coûtera cher à la collectivité.

Thierry Lamure

Environnement



Mardi matin 20 mai, il régnait une grande effervescence près de la Salle des Fêtes, les plants de fleurs arrivaient et tous les bénévoles du fleurissement s'étaient donné rendez-vous pour fleurir la commune et ses hameaux. Massifs, bacs, jardinières préparés par les employés communaux quelques semaines auparavant ont été garnis de géraniums, alysses, bégonias, œillets et roses d'inde, gauras, rudbeckias, verveines, sauges et d'autres fleurs aux noms un peu bizarres. C'est ainsi que plus de 3200 plants ont été repiqués sur plusieurs jours, ces plants

vont rapidement s'épanouir et l'ensemble promet de belles couleurs pour l'été et l'automne prochains.

La nouvelle municipalité, sous la houlette de la commission environnement accorde une grande importance à la propreté et au fleurissement du village car Villié-Morgon se doit d'être un lieu accueillant pour les nombreux touristes mais aussi un lieu de vie très agréable pour les habitants. Nous disons un grand merci à tous

les bénévoles et plus particulièrement à Bernard Bonnat qui a créé 2 massifs supplémentaires dans le parc. Nous souhaitons que chacun respecte l'effort des bénévoles et le travail d'embellissement du village. Si d'autres personnes veulent nous rejoindre qu'elles se signalent à la Mairie, nous les accueillerons avec bonheur, une seule condition :

"AIMER LES FLEURS".

Suzette Loron



Le CCAB, vous connaissez ?

Une structure par les communes pour les communes

Le CCAB (Centre Culturel Associatif Beaujolais) qui a fêté ses 30 ans l'an dernier, a été créé à l'initiative des élus de plusieurs communes du Beaujolais, dont Villié-Morgon faisait partie, soucieuses de voir l'action culturelle se développer au plus près des populations.

Aujourd'hui encore, il est financé à 20% par les cotisations des communes adhérentes, au nombre de 14. La cotisation de Villié-Morgon pour l'année 2007 s'élève à près de 7 000 €.

Ces communes sont membres de droit du conseil d'administration. Le fonctionnement est basé sur un contrat de six ans entre le CCAB et les communes (un mandat municipal), contrat qui définit les actions du CCAB pour la commune, ainsi que la participation financière des communes (basée sur le nombre d'habitants et la richesse de la commune – taxes d'habitation, foncière et professionnelle).

Une mission première d'éducation artistique

Le CCAB est présent dans nos écoles, collèges et lycées pour des ateliers montés en partenariat avec les projets d'établissements : théâtre, danse, photo, arts plastiques, chant, vidéo, marionnettes,... toutes ces disciplines étant encadrées par des artistes professionnels agréés par l'éducation nationale.

Cette année les CP/CE1 et CM1/CM2 de notre école primaire ont pu bénéficier d'un atelier théâtre, encadré par Emilie Durmarque, comédienne du CCAB, et les CE2 ont eu un atelier danses urbaines (hip-hop et techtonik) avec Kader Hamza, danseur chorégraphe professionnel, en liaison avec le théâtre des Asphodèles de Lyon. Toujours l'accent est mis sur l'apport artistique des intervenants mais aussi sur leurs compétences pédagogiques afin de lier le plaisir de pratiquer une discipline artistique à un projet pédagogique construit avec les enseignants.

Le CCAB nous propose aussi des spectacles tous publics. Les élèves du collège ont ainsi pu assister à un **Jour de Collège**, pièce adaptée des textes de Bernard Friot, auteur célèbre qui était l'invité d'honneur de l'opération **Lire en Fête** de Belleville. Ces spectacles, donnés en journée, sont ouverts à tout public.

Une mission de diffusion et de création artistique

Le CCAB crée des programmes culturels et des spectacles pour les collectivités : hôpitaux et maisons de retraite, des

conférences, des évènementiels au service des communes... et surtout le Festival en Beaujolais.

Villié-Morgon sera étape de l'édition 2008 avec un spectacle de théâtre musical de rue (voir encart).

Renouvellement du contrat

Les rendez-vous sont pris pour l'automne afin de décider comment nous renouvelons notre partenariat avec le CCAB. Il y sera décidé des actions culturelles sur lesquelles sera basé le partenariat entre notre Village et le CCAB pour les six prochaines années. Nous y reviendrons dans la prochaine édition de la **Feuille Villiatonne**.

Festival en Beaujolais

Villié-Morgon sera l'un des rendez-vous champêtre du festival du CCAB avec :



FABERFEST - Théâtre musical de rue

Lundi 21 juillet, 19h, dans le parc du château

Ce spectacle est donné par une troupe italienne, habituée du Festival, le Faber Teater.

Un spectacle en théâtre et musique où les six comédiens, chanteurs, danseurs et musiciens reconstruisent une terre de souvenirs inspirée d'un Est mythique et de l'œuvre de Marc Chagall.

A l'issue du spectacle, restauration possible avec une « assiette du festival »

Retrouvez le programme complet du festival sur le tout nouveau site du CCAB : <http://www.ccab.fr/>

Séance du 26 mars

Cette réunion a été essentiellement dédiée à la mise en place des différentes commissions et de leurs responsables, dont la liste vous est donnée en page 2.

Ont aussi été nommés les représentants aux divers syndicats et commissions extra-communales, comme le SIVOS, qui gère notamment les bâtiments du collège, le CCAB, sur lequel nous reviendrons plus haut dans ces pages, et surtout, la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu, aux compétences multiples, parmi lesquelles citons la voirie, la collecte des ordures ménagères et les structures liées à la petite enfance.

Séance du 10 avril

Indemnités des élus

Pour le maire : 38% de l'indice soit 1414.60€ brut / mois (le plafond est de 43%)

Pour les adjoints : 12.5% soit 465.33€ brut / mois (plafond 16.5%)

Pour les responsables de commissions : 4% soit 148.90€ brut / mois (plafond 6%), les adjoints responsables ne peuvent cumuler.

Par rapport au mandat précédent, le maire reçoit sensiblement la même indemnisation (+0.5 point d'indice), l'indemnité des adjoints est un peu augmentée et l'indemnisation des responsables de commissions est créée.

Parc locatif

La volonté de la municipalité est de pratiquer, tout en restant dans la réalité du marché, des loyers compétitifs et intéressants, mais aussi de proposer des logements dans un état de propreté et d'entretien le plus correct possible. Une opération d'entretien à long terme sera donc planifiée sur les bâtiments et logements du patrimoine de la commune.

Le prix moyen de location sur les environs immédiats de Villié-Morgon est de 7.66 €/m² habitable. Les prix varient entre 7 et 8 €/m², et peuvent atteindre 10 €/m² selon le standing des logements.

Le Conseil Municipal décide de fixer la base de loyer dans la commune à 6.60 €/m² habitable, soit 14% en dessous de la valeur moyenne du marché.

Subvention au périscolaire

Le conseil décide de poursuivre cette subvention pour maintenir le service au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour mémoire : le coût global annuel pour la commune est de l'ordre de 7 000€.

Le problème va se poser différemment à la rentrée, puisque **les enfants de la maternelle et du primaire n'iront plus à l'école le mercredi, et qu'il y a donc lieu d'étudier le besoin d'une solution d'accueil des enfants le mercredi matin.** Des

informations ont déjà été données via les écoles sur ce point.

Séance du 15 mai

Renouvellement du contrat restauration scolaire

Le Conseil a décidé le renouvellement du contrat du prestataire de la cantine des maternelles et primaires pour l'année scolaire 2008-2009. Le prix du repas livré facturé à la commune augmente de 0.053€ TTC par repas par rapport au contrat en cours, pour prendre en compte l'augmentation du prix des matières premières. Le Conseil décide de répercuter partiellement cette augmentation par une hausse de 0.05€ TTC du prix facturé aux parents, applicable donc à la rentrée scolaire de septembre prochain.

Pour information, le prix facturé aux parents comprend, non seulement le prix du repas tel qu'évoqué plus haut, mais aussi les frais de personnel pour l'encadrement des enfants et la surveillance des repas, le nettoyage de la cantine, etc...

Subvention Ecran Mobile

Le Conseil a adopté à l'unanimité la reconduction de la subvention de 325 € à l'**Ecran Mobile**.

La prestation, les films très récents qui sont proposés, apportent à notre village une animation dont la qualité et la convivialité sont très appréciables.

Travaux Ecole Maternelle

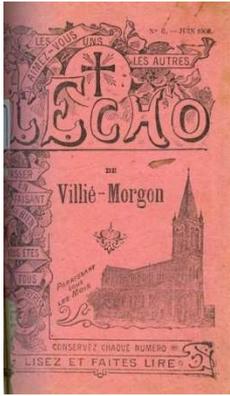
Suite à une réunion avec Monsieur Petit, directeur de l'école maternelle, Béatrice Chavy fait état de la liste de travaux d'entretien et de rénovations à envisager à l'école maternelle.

De façon non exhaustive, citons :

- Série de clés à refaire.
- Série de travaux de rénovation ayant un impact sur l'hygiène et la sécurité : moquettes murales et sol à supprimer, rideaux à remplacer, protections prises électriques à rénover, ancienne cuve à fuel à ininter.
- Travaux d'entretien général à faire : Balustrades à repeindre, gouttière à réparer.

Les travaux d'entretien ainsi que les travaux urgents seront lancés sans délai.

Les travaux de rénovation sont soumis à une réglementation sévère dans le contexte des bâtiments publics. Le conseil décide de soumettre la liste de ces travaux à un bureau d'études qui **garantira leur conformité avec la réglementation en vigueur.**



Il y a exactement 100 ans (1908) démarrait un mensuel titré **L'ECHO de Villié-Morgon**. Le parallèle avec la naissance de notre journal nous a semblé intéressant, et puisant dans les archives personnelles de Pierre

Savoie, nous avons mis la main sur la totalité des numéros, qui courent de 1908 à 1914. Quelques articles présentent un intérêt de curiosité, d'autres un fond historique très intéressant. En particulier, le rédacteur de l'époque s'était lancé dans un feuilleton passionnant, relatant, avec beaucoup de détails, la crise du phylloxéra à Villié-Morgon. Nous nous proposons de nous en faire l'écho (sans jeu de mot !) dans ce numéro et les suivants. Voici donc le premier épisode.

Le Phylloxéra au Py

Depuis plusieurs années le Midi se débattait en pleine crise phylloxérique. Le monde viticole suivait avec anxiété la marche irrésistible et dévastatrice du terrible insecte qui remontait lentement du midi vers le centre de la France. Les vignobles des Côtes du Rhône étaient déjà contaminés, mais le phylloxéra n'avait pas encore atteint Lyon ; 60 km nous séparaient encore de lui, quand, passant par-dessus le Lyonnais, et le Bas Beaujolais sans les toucher, il s'abattit sur la montagne du Py (vers 1871 – 1872)

Comment y était-il arrivé et pourquoi le Py était-il envahi alors que les vignobles voisins et plus rapprochés du midi, comme ceux de Brouilly, de Villefranche ou du Mont-Dore étaient épargnés ? Par le moyen des phylloxéras ailés.

Il arrive, surtout dans les années chaudes et sèches, que les phylloxéras radicaux, après un certain nombre de transformations, se changent en insectes ailés – petites mouches légères qui, prenant leur vol, peuvent émigrer plus ou moins loin, parfois à de très grandes distances, si le vent leur est favorable.

C'est certainement une de ces colonies

émigrantes, qui, poussée par un fort vent du sud, et tentée par les beaux vignobles du Py, s'y arrêta et fut le point de départ de l'invasion beaujolaise.

La vigne où se posa en premier lieu l'insecte, se trouve située près de la Bri-rate. Elle appartient à Monsieur Gaudet et est actuellement travaillée par M. Laneyrie.

Le vigneron d'alors (1873), M. Jandard constata que, dans cette vigne, certains ceps, sur un espace de quatre à cinq mètres carrés, après avoir paru malades assez longtemps, avaient fini par sécher tout à fait, pendant que les ceps avoisinants demeuraient en pleine santé.

Il fut surpris, mais comme le dégât était minime en apparence, il ne s'en tourmenta pas d'avantage, il pensa simplement que la foudre avait du tomber à cette place et que c'était la cause de ce dommage. Il arracha les ceps morts et replanta. Les nouveaux plants dépérirent de la même façon, en même temps que le phé-

nomène faisait son apparition en quelques autres endroits de la montagne. Cependant, comme le mal restait encore très localisé, il passa inaperçu, et il ne vint à l'idée de personne que c'était le commencement d'un épouvantable désastre.

C'est M. Beuf qui devait jeter le premier cri d'alarme. L'année suivante (1874), l'accident arrivé à la vigne de Jandard se reproduisit justement dans la « réserve » de M. Beuf, au Plat. M. Beuf voulut se rendre compte lui-même de ce bizarre phénomène. Ayant fait arracher les plants morts, il examina les racines et constata sur elles la présence d'insectes innombrables. Ce n'était donc pas le « feu du ciel » qui avait tué la vigne. On fit venir M. Fulliat qui reconnut aussitôt le phylloxéra.

C'était le commencement de la ruine. L'insecte avait frappé en plein cœur le beaujolais.

Au prochain numéro : **L'Agonie de la vigne**

1988... Les reconnaissez-vous ?



De gauche à droite et de haut en bas :

Bernard Chevalier, Marie Lapierre, J.Claude Monnet, J.Jacques Rochette, Jocelyne Bouland, Christian Bouland, Françoise Bouland, J.Jacques Soudeil, Jean Foillard, Sylvie Rigaudier, André Bodillard, Mireille Chevallier, J.Lou Loron, Brigitte Bonhomme

Agenda

JUILLET

| | |
|------------|---|
| Dimanche 6 | Repas du comité d'entraide |
| Lundi 14 | Fête Nationale Cérémonie dans le Parc |
| Jeudi 17 | Boules : Challenge Edmond Loron – AS Bouliste – Boulodrome |
| Lundi 21 | Faberfest. Théâtre musical de rue 19h, parc du Château. |

AOÛT

| | |
|-------------|--|
| Vendredi 8 | Concours de Pétanque du Comité Jumelage. Boulodrome |
| Jeudi 11 | Boules : Concours du Cru Morgon – AS Bouliste. Boulodrome |
| Dimanche 17 | Concert de l'Harmonie à Chiroubles |
| Samedi 23 | Boules : Challenge Antoine Passot – AS Bouliste |

SEPTEMBRE

| | |
|-------------|---|
| Samedi 6 | Boules : Challenge M. Large – AS Bou- liste. Boulodrome |
| Dimanche 27 | Boules : Challenge des retraités – AS Bouliste. Boulodrome |

OCTOBRE

| | |
|------------|---|
| Samedi 4 | 60ème Fête des Vins à Sasbachwalden |
| Dimanche 5 | Portes ouvertes au Tir à l'arc. Salle des Sports |
| Samedi 26 | Loto de l'école Saint –Joseph. Salle des fêtes |

N'oubliez pas le concours pour dé- terminer le nom de ce journal !

Voir les détails en page 4. Vous avez jusqu'au 31 Août
pour faire vos propositions.

Permanences du Maire et des Adjointes :

| | |
|-------------------|------------------------|
| Suzette LORON | Mardi de 11h à 12h |
| Françoise BOULAND | Mercredi de 11h à 12 h |
| Frédéric DAUTUN | Jeudi de 11h à 12h |
| Thierry LAMURE | Vendredi de 17h à 18h |
| Pierre SAVOYE | Samedi de 10h30 à 12h |
| Noël BULLIAT | en remplacement |

Etat Civil

Naissances

| | |
|------------------|-------------------------------------|
| 26 juillet 2007 | Marion MATHON |
| 21 décembre 2007 | Micah Stéphane MARCELINO DOS SANTOS |
| 25 décembre 2007 | Alexis BELLE |
| 4 janvier 2008 | Axelle BORAND |
| 10 mars 2008 | Maxence VERDIER |
| 26 mars 2008 | Armand Claude REY |
| 25 avril 2008 | Timéo Kaïs BOUKACEM |
| 28 avril 2008 | Maxime MORNAL--LONGEPIERRE |
| 5 mai 2008 | Justine Magali ROUSSET |
| 19 mai 2008 | Thibaut GIROUDON |
| 27 mai 2008 | Héloïse Angèle RINGUET |

Mariages

Svitlana Viktorivna BUTKO & Antonio SPINICCI
Le 30 avril 2008

Marion BELAID & Atmane LAKROUZ
Le 17 mai 2008

Isabelle CLEMENT & Thierry LAMURE
Le 31 mai 2008

Décès

| | |
|------------------|--|
| 30 décembre 2007 | Lucienne MATHIEU veuve LAPIERRE |
| 30 janvier 2008 | Madeleine Anne Marie-Thérèse DESROCHES veuve DURAND |
| 20 février 2008 | Céline NOIRARD veuve GUIGNIER |
| 25 février 2008 | Georges CALOT |
| 19 mars 2008 | Pierre CINQUIN |
| 20 mars 2008 | Alphonse LAMARCHE |
| 2 mai 2008 | Cécile Ester NELATON |
| 6 mai 2008 | Rose Félicie LARGE veuve CHAVY |
| 9 mai 2008 | Alexis SERVAGE |